

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

(Base 100 en 2006)

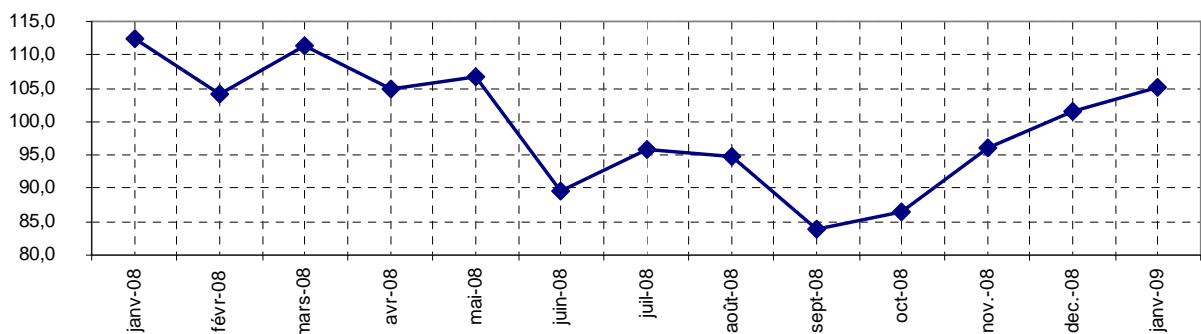
Janvier 2009

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a le plaisir de mettre à votre disposition à partir de janvier 2008, la note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cette note, publiée concomitamment avec celle trimestrielle vient répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries de bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue.

ANALYSE D'ENSEMBLE

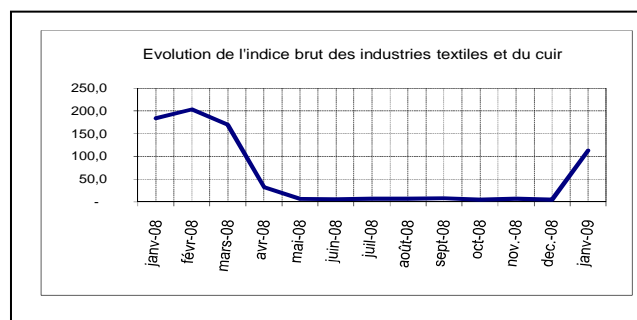
La bonne orientation de l'activité industrielle amorcée en octobre 2008, s'est poursuivie en janvier 2009. En effet, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle s'est établi 105,3 après 101,5 en décembre 2008, soit une hausse de 3,8%. Cette évolution de l'activité est imputable à une envolée de la production des industries textiles et du cuir, et dans une moindre mesure, d'une croissance de celle des matériaux de construction, alimentaires, et de la production d'énergie. En revanche, il est noté un repli de l'activité des industries du papier et du carton, du bois, des industries chimiques, mécaniques, extractives, et des autres industries manufacturières.

Evolution de l'indice harmonisé de la production industrielle



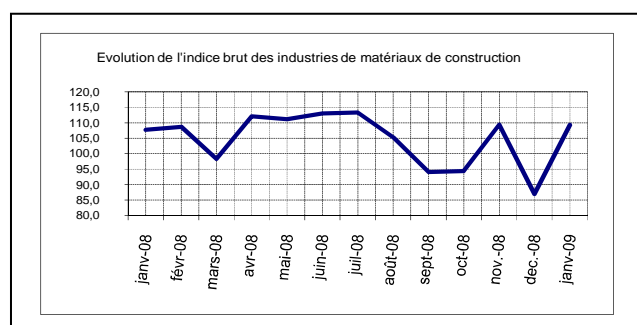
Une performance de l'activité des industries textiles et du cuir

Contrairement au repli enregistré au mois précédent, la production des industries textiles et du cuir a considérablement crû en janvier 2009. Ce résultat est imputable à une reprise de l'activité d'égrenage de coton, en liaison avec le cycle de production de la principale unité du sous secteur. Toutefois, en glissement annuel, le niveau de la production est en deçà, matérialisé par un repli de 38,8%.



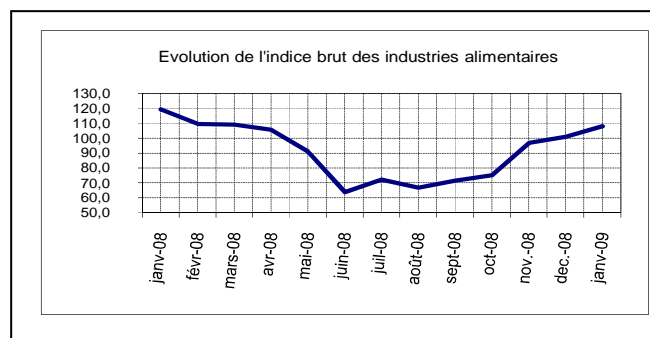
Une croissance de l'activité des industries des matériaux de construction

A la suite du fléchissement enregistré au mois précédent, l'activité des industries des matériaux de construction a progressé de 25,7%, en rythme mensuel. Cette évolution est essentiellement soutenue par un accroissement de la production de clinker, du ciment et de celle des plaques. Par rapport au mois de janvier 2008, la production des industries des matériaux de construction a crû de 1,5%.



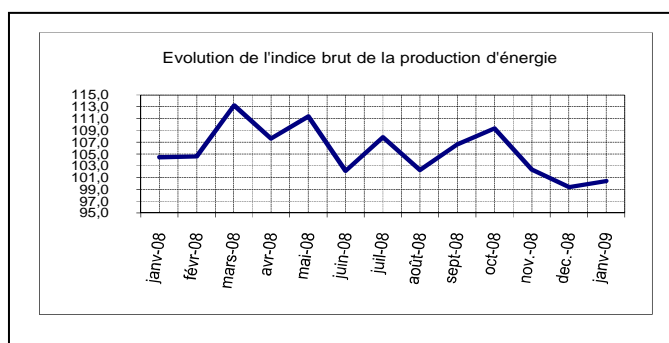
Une progression de la production des industries alimentaires

La croissance de l'activité des industries alimentaires amorcée en septembre 2008, s'est poursuivie en janvier 2009, avec une hausse de la production de 6,9% en variation mensuelle. Cette bonne orientation de l'activité est essentiellement induite par une remontée de la production des huileries (+50,1%), de l'activité de transformation et conservation de poissons, crustacées et mollusques (+31,1%), de fabrication de sucre (+28,1%), et de celle de confiserie et chocolaterie (+25,9%). Toutefois, la contraction de l'activité de transformation et conservation de fruits et légumes (-67,4%), de fabrication de boissons (-23,6%), de fabrication de produits alimentaires à base de céréales (-20,8%), ainsi que de celle du travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux (-12,1%) a affaibli l'impact de la hausse. Au cours de cette période, la production laitière et de glaces est restée inchangée. Par rapport à janvier 2008, la production des industries alimentaires a chuté de 9,5%.



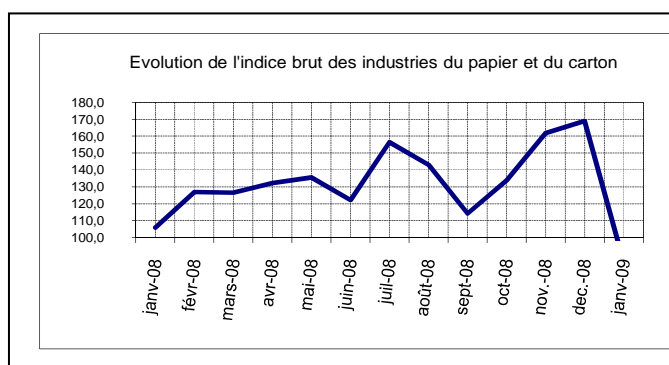
Une légère hausse de la production d'énergie

En janvier 2009, la production d'énergie a augmenté de 1,0%, par rapport au mois précédent, sous l'effet d'une évolution contrastée, matérialisée par une hausse de 8,2% de la production d'eau potable et un repli de 4,5% de celle d'électricité. En glissement annuel, la production d'énergie a fléchi de 3,9%.



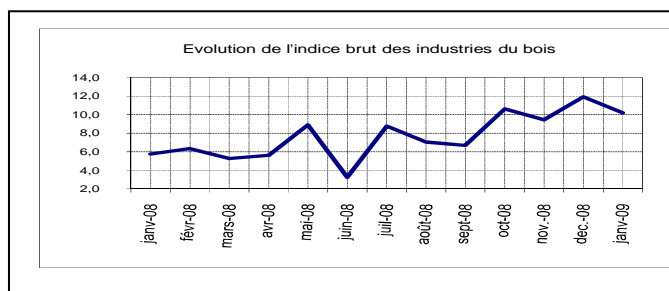
Une baisse de l'activité des industries du papier et du carton

La hausse de la production des industries du papier et du carton amorcée en octobre 2008, s'est estompée en janvier 2009 avec une chute de 49,3%, par rapport au mois précédent. Cette contre performance de l'activité du sous secteur est induite par un arrêt de la production d'articles en papier et carton, du fait des congés annuels du personnel de la principale unité de production de la branche. Comparée à janvier 2008, la production des industries du papier et du carton a baissé de 19,3%.



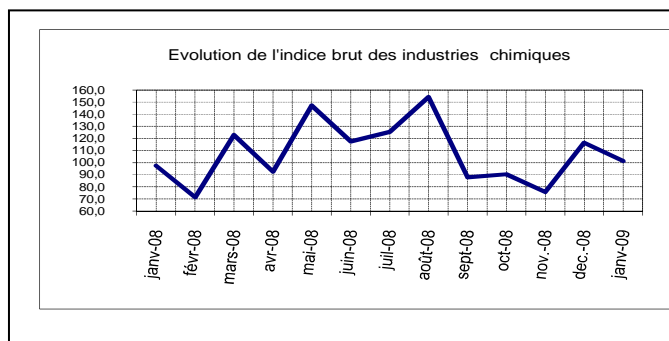
Un fléchissement de l'activité des industries du bois

A la suite du relèvement enregistré au mois précédent, la production des industries du bois s'est contractée de 14,6% en rythme mensuel, sous l'effet d'une baisse de la demande en portes isoplanes. Toutefois, en glissement annuel, le niveau de la production a progressé de 77,2%.



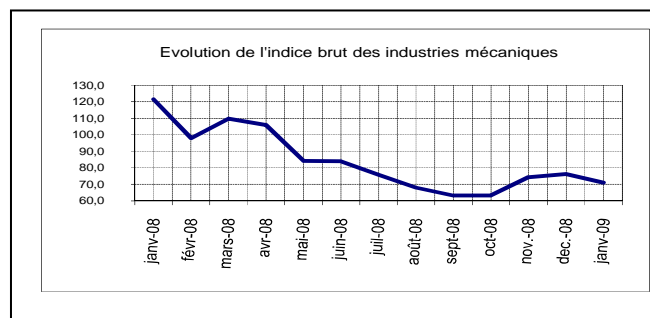
Un repli de la production des industries chimiques

Comparée au mois précédent, la production des industries chimiques a chuté de 12,9% au premier mois de l'année 2009. Ce résultat est imputable à une contraction de la production pharmaceutique (-92,2%) et de celle des peintures et vernis (-32,7%). Toutefois, le dynamisme de l'activité de fabrication de savons, détergents et produits d'entretien (+61,4%) et le relèvement de la production pétrolière raffinée (+17,8%) n'a pas pu inverser la tendance baissière de la branche. Au cours de cette période, il est noté une reprise de la production d'engrais et une chute de celle d'acide phosphorique. Par rapport au mois de janvier 2008, la production des industries chimiques a progressé de 4,1%.



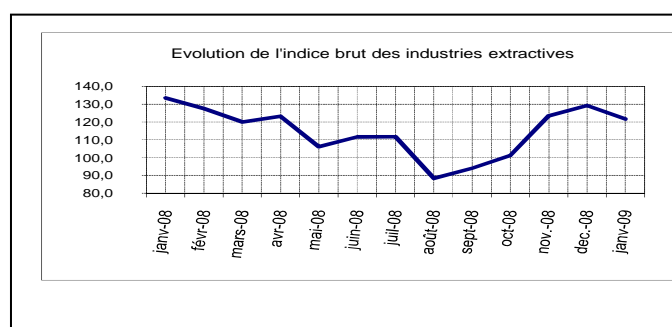
Un recul de l'activité des industries mécaniques

En janvier 2009, la production des industries mécaniques a fléchi de 6,9%, par rapport au mois précédent. Ce résultat est imputable à un repli de 32,6% de la production sidérurgique et de 14,7% de celle des machines et matériels électriques. En revanche, il est noté une bonne orientation de l'activité de fabrication d'équipement et appareils de radio (+94,0), ainsi que celle des ouvrages en métaux (+9,6%). En glissement annuel, la production des industries mécaniques a reculé de 41,5%.



Une contre performance de l'activité des industries extractives

L'activité des industries extractives, en janvier 2009, a baissé de 5,9% en variation mensuelle. Hormis le sous secteur « extraction de pierre, de sable et d'argiles », tous les autres ont vu le niveau de leur production augmenter au cours de la période sous revue. Par rapport au premier mois de l'année précédente, la production des industries extractives a chuté de 8,8%.



Une chute de l'activité des autres industries manufacturières

Au regard du mois précédent, la production des autres industries manufacturières a chuté de 3,8%. Ce résultat s'explique essentiellement par un fléchissement de l'activité de fabrication de bougies domestiques et de matelas en mousses. Toutefois, par rapport au même mois de l'année 2008, la production des autres industries manufacturières a progressé de 46,8%.

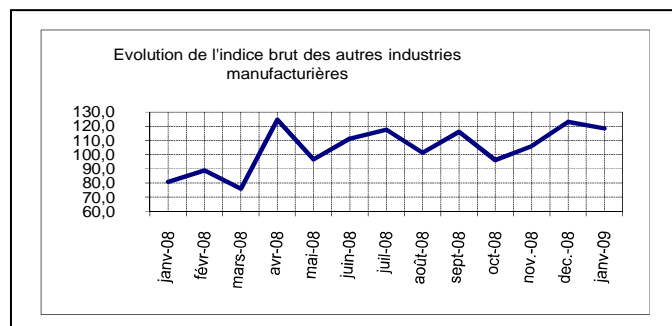


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	Indices pour le mois de												variation (en %) sur		
		janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	nov-08	dec-08	janv-09	un mois	12 mois
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	133,5	127,6	120,0	123,2	106,1	111,7	111,8	88,4	94,1	101,2	123,5	129,3	121,7	-5,9	-8,8
Extraction de phosphate	16	113,8	111,4	111,1	93,4	81,3	97,8	103,5	93,2	72,3	108,5	119,6	136,7	118,4	-13,3	4,1
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,2	139,6	135,6	135,5	123,0	128,8	114,1	82,6	99,5	87,2	128,7	124,1	127,9	3,1	-6,8
Extraction ou production de sel et de natron	15	151,4	135,2	117,0	145,1	119,0	112,8	118,7	88,0	113,1	104,6	123,4	125,5	120,2	-4,3	-20,6
INDUSTRIES ALIMENTAIRES, dont	408	119,3	109,5	109,0	105,6	91,0	63,8	72,3	66,8	71,6	75,1	96,8	101,0	108,0	6,9	-9,5
Transf. et conserv. de poissons, crustacées et mollusques	41	128,0	121,3	93,5	77,9	50,6	44,4	143,9	104,6	139,3	129,6	88,6	59,4	77,8	31,1	-39,2
Fabrication de corps gras	48	95,9	101,0	66,7	55,2	57,8	25,7	42,9	65,2	57,1	30,3	74,0	68,5	102,8	50,1	7,1
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	112,3	97,4	107,0	106,3	106,1	95,2	105,2	104,0	133,9	111,7	105,6	121,9	107,2	-12,1	-4,6
Fabricat° de produits alim. à base de céréales n.c. a	3	112,7	149,0	119,1	89,4	94,8	127,7	140,2	199,9	187,2	148,0	114,6	135,6	107,3	-20,8	-4,8
Confiserie, chocolaterie	12	156,8	150,6	136,2	151,8	132,9	130,8	141,9	115,9	32,3	63,0	143,7	119,8	150,9	25,9	-3,8
Fabrication de sucre	111	144,9	129,0	124,1	106,8	77,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	78,6	102,2	130,9	28,1	-9,7
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	46,3	140,6	140,6	232,5	92,0	75,1	0,0	0,0	62,2	119,7	120,6	132,5	43,2	-67,4	-6,8
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	124,1	98,7	139,6	134,3	157,9	151,0	130,4	98,9	71,9	136,9	135,2	100,8	103,0	2,2	-17,1
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	81,2	64,1	66,5	89,4	88,1	105,7	45,7	46,5	89,2	60,5	60,5	60,5	60,5	0,0	-25,5
Fabrication de boissons	36	112,6	92,9	103,1	102,8	91,9	97,1	111,6	115,4	94,5	124,5	102,1	126,4	96,6	-23,6	-14,2
Fabrication de produits à base de tabac	18	110,0	73,6	121,3	125,3	136,9	138,6	144,0	114,6	103,7	144,8	151,0	137,7	157,6	14,4	43,2
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	184,2	203,5	169,2	32,3	6,1	5,6	6,8	6,8	7,7	4,7	7,0	4,6	112,8	2331,8	-38,8
Egrenage de coton	13	214,9	244,0	199,6	33,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	128,6	-	-40,2
INDUSTRIES DU BOIS	1	5,7	6,3	5,3	5,6	8,9	3,2	8,8	7,0	6,7	10,6	9,4	11,9	10,2	-14,6	77,2
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	105,9	126,9	126,6	132,3	135,6	122,2	156,3	142,9	114,3	133,9	161,7	168,8	85,5	-49,3	-19,3
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	97,2	71,3	122,7	92,4	147,1	117,3	125,3	154,1	87,7	90,3	75,5	116,3	101,2	-12,9	4,1
Raffinage pétrolier	47	99,3	5,5	112,4	160,9	175,7	185,9	184,1	203,2	166,5	125,2	114,6	129,5	152,5	17,8	53,6
Fabrication de produits chimiques de base	49	108,7	108,7	86,3	84,6	156,6	129,3	152,8	79,8	81,0	73,6	55,4	144,5	144,9	0,3	33,3
Acide phosphorique	43	106,7	106,7	98,3	59,7	119,6	81,2	128,7	90,9	92,3	83,9	63,1	164,6	151,6	-7,9	42,1
Engrais	6	122,8	122,8	0,0	264,1	423,0	474,9	326,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	96,6	-	-21,3
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	117,6	148,7	409,3	20,4	264,1	6,7	70,7	497,9	0,0	134,0	78,6	211,0	16,5	-92,2	-86,0
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	47,7	60,2	45,8	49,8	67,1	45,8	52,1	39,8	39,5	45,2	44,4	8,5	13,7	61,4	-71,3
Fabrication de peinture et vernis	10	129,8	52,4	50,6	53,9	47,4	43,4	54,4	44,3	46,0	54,4	47,7	47,0	31,6	-32,7	-75,6
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	102,0	79,3	92,3	94,1	111,5	97,6	94,3	101,8	93,7	131,4	126,2	107,4	115,2	7,2	12,9
Fabrication de produits en matières plastiques	13	82,8	87,7	81,1	84,9	69,5	176,3	84,5	60,6	76,2	67,1	75,7	77,9	83,1	6,7	0,3
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	107,7	108,7	98,3	112,1	111,2	113,1	113,3	105,4	94,1	94,4	109,4	87,0	109,3	25,7	1,5
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	121,4	97,8	109,7	105,9	84,2	83,9	75,8	67,9	63,2	63,3	74,4	76,3	71,0	-6,9	-41,5
Produits de la sidérurgie	9	126,6	90,4	80,8	106,5	56,1	71,0	56,6	47,7	60,7	67,9	50,1	72,1	48,6	-32,6	-61,6
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	117,8	133,7	193,9	137,8	143,0	168,5	113,5	91,3	97,6	87,1	89,9	81,8	89,6	9,6	-24,0
Fabrication de machines et matériels électriques	8	89,9	72,2	69,2	74,4	53,2	20,3	40,3	55,8	21,4	33,4	83,2	74,8	63,8	-14,7	-29,0
Fabricat° d'équipmt et appareils de radio, tv	2	266,7	100,6	76,9	112,0	110,0	59,7	139,4	102,4	95,6	59,0	80,2	69,6	135,0	94,0	-49,4
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	80,7	88,8	76,0	124,6	96,5	111,3	117,6	101,3	116,1	96,2	106,0	123,2	118,4	-3,8	46,8
ENERGIE	141	104,4	104,6	113,2	107,6	111,4	102,1	107,8	102,2	106,6	109,3	102,4	99,4	100,4	1,0	-3,9
Production et distribution d'électricité	82	96,2	104,9	113,1	107,9	110,9	101,2	107,4	102,5	110,8	110,1	100,2	96,2	91,8	-4,5	-4,6
Captage, traitement et distribution d'eau	59	115,9	104,1	113,4	107,2	112,0	103,4	108,4	101,9	100,8	108,2	105,4	103,8	112,4	8,2	-3,0
INDICE D'ENSEMBLE	1000	112,4	104,0	111,4	104,9	106,6	89,6	95,7	94,7	83,9	86,5	96,2	101,5	105,3	3,8	-6,3

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2008												2009
	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
Phosphates (000) tonnes	55,0	54,0	51,0	44,0	38,0	37,0	51,0	41,0	35,0	43,0	50,0	64,0	55,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	0,0	0,6	6,6	3,8	3,8	18,2	0,8	8,4	1,5	17,2	14,8	6,2	6,1
Attapulgite (000) tonnes	12,5	18,4	21,6	12,4	12,5	16,3	9,9	8,5	12,1	7,1	22,8	12,9	16,2
Sel marin iode (000) tonnes	25,1	22,4	19,4	24,0	19,7	18,7	19,6	14,6	18,7	17,3	20,4	20,8	19,9
Huile brute (000) tonnes	3,6	4,7	0,3	2,9	0,0	0,0	0,0	0,7	1,1	0,0	0,0	0,0	7,2
Huile raffinée (000) tonnes	8,7	8,5	7,7	4,4	6,9	3,1	5,1	7,2	6,0	3,6	8,8	8,2	6,8
Farine de poisson (000) tonnes	0,3	0,3	0,6	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Farine de blé (000) tonnes	25,7	22,0	23,4	24,1	23,8	21,3	24,3	24,2	31,6	26,3	24,0	27,9	24,9
Conserves de thon (000) tonnes	0,8	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0	1,0	0,5	0,7	0,7	0,3	0,2	0,4
Sucre en morceaux (000) tonnes	1,9	1,7	2,4	2,4	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,5	2,7
Sucre cristallisé (000) tonnes	17,6	15,6	13,1	10,5	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,7	11,9	13,5
Produits pétroliers (000) tonnes	58,0	2,2	56,3	87,8	92,6	100,6	98,9	111,1	85,1	70,3	62,4	70,6	82,1
Savon de ménage (000) tonnes	2,3	3,0	2,3	2,7	3,4	2,2	2,5	1,8	1,8	2,2	2,2	0,5	0,5
Engrais (000) tonnes	3,4	5,4	0,0	7,4	11,8	13,2	9,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7
Ciment (000) tonnes	264,0	266,4	247,0	270,8	276,0	278,1	278,2	255,3	233,0	232,5	266,4	215,9	270,0
Electricité (000) mwh	190,0	207,0	223,3	212,9	219,0	199,9	212,0	202,3	218,7	217,5	197,7	189,8	181,2
Eau potable (000 000) m ³	12,5	11,2	12,2	11,6	12,1	11,2	11,7	11,0	10,9	11,7	11,4	11,2	12,1
Acide phosphorique (000) tonnes	16,0	16,7	14,8	9,0	18,0	12,2	19,3	13,7	13,9	12,6	9,5	24,7	22,8
Coton fibre (000) tonnes	4,2	4,3	3,9	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5
Graines de coton (000) tonnes	3,2	9,2	2,3	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6
Bières (000) hls	17,6	14,9	15,3	17,0	17,6	16,3	16,6	16,9	11,3	15,6	14,0	19,9	14,1
Boissons gazeuses (000) hls	52,5	40,6	48,5	46,6	39,1	45,5	54,0	56,7	49,6	61,9	48,9	57,9	46,5
Cigarettes (000 000) paquets	10,2	6,8	11,3	11,6	12,7	12,9	13,4	10,7	9,6	13,5	14,0	12,8	14,7

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15